

pour la table
pour la cuisine
pour la pâtisserie

remplace
le
BEURRE

IL EST AUSSI BON ET
CÔTÉ BEAUCOUP MOINS CHER

76^e Année. - N° 342

Le numéro: 25 centimes

MARDI 8 DÉCEMBRE 1931.

Les Grands Magasins
Français

**"PEUGEOT"
"PANHARD"**

Tourisme et Véhicules
Industrie

CONCESSIONNAIRES
G. VEINANT

90 et 94 bis
— GRANDE-RUE —
ROUBAIX

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes.....	6 mois, 25.00	1 an, 45.00	2 ans, 80.00
Autres départements.....	— 28.00	— 48.00	— 85.00
Belgique.....	— 30.00	— 50.00	— 90.00
Union Postale.....	— 35.00	— 60.00	— 100.00
Tarif R.....	— 60.00	— 100.00	— 180.00

ANNONCES.....

REDACTION.....

ROUBAIX..... 69 à 71, Grande-Rue. Tél. 24, 25 et 19.04. L.N.K. 6.

TOURCOING..... 38, rue Carnot. Tél. 37.

LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.

PARIS..... 13, boulevard des Filles. Tél. Louvre 09.49.

MOUSCROIX..... 108, rue de la Station. Tél. 8.44.

CHEQUE
POSTAL
N° 11111

Le Transsaharien

Voilà juste trente ans que nos hautes sphères gouvernementales, frappées par la solution de continuité qu'offrent nos trois Afriques coloniales, celle du Nord, celle de l'Ouest, celle de l'Equateur, cherchent les moyens d'y remédier. Un bel article de la Revue des Deux-Mondes, signé de M. E. Roume, a récemment exposé l'état de la question. Il souligne l'importance capitale du problème et la salutaire répercussion que pourrait avoir sur notre industrie et notre commerce amies une heureuse décision prise à cet égard.

Pour relier entre eux les membres disjointes de notre vaste empire africain, il manque des voies naturelles; par mer, ils sont virtuellement inaccessibles à l'ouest; au centre, le désert les isole l'un de l'autre. C'est donc au génie humain d'y suppléer en créant ces voies qui, dans l'espèce, ne peuvent être que des voies ferrées, seules capables de véhiculer de grandes masses de denrées.

Cette vérité fit son chemin de bonne heure.

A partir de 1902, c'est par l'Afrique occidentale qu'on commença à le tracer; le plan que l'on conçut alors est sur le point de s'achever. De chacune de nos colonies côtières: le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Dahomey, partent des lignes qui s'enfoncent dans l'intérieur et atteignent la vallée du Niger, leur hinterland commun.

Cette vallée du Niger — dont il ne tient qu'à nous de faire une autre Égypte — se métamorphose chaque jour; elle est déjà l'un des territoires les plus productifs de l'Afrique. Avant de finir en Nigeria anglaise, le fleuve traverse nos possessions sur un parcours de 2,000 kilomètres. Mais, au lieu de son lit étroit et tourbillonnant, son lit est tout à tour vaste et houleux comme un bras de mer ou à sec comme notre Loire. Il faut, si l'on veut l'utiliser pour les irrigations, régulariser son cours; alors seulement on fertilisera nos milliers d'hectares d'une façon méthodique. C'est à cette tâche que se sont attelés les gouverneurs. Ils ont mis en train des travaux hydrauliques déjà fructueux; en même temps, des experts étudient la constitution du sol et ses ressources, au double point de vue de l'agriculture et de l'élevage. On prévoit dès maintenant une production massive de coton, de riz, d'oléagineux. Le cheptel sur pied est évalué à deux millions de bovins, un million et demi de moutons à laine, d'immenses troupeaux de chèvres. On a soin d'introduire l'indigène à la mise en valeur de la terre; l'expérience tentée à Niébalé est concluante; il s'agit de volontiers aux méthodes de culture qui rapportent un bénéfice. Sans nul de temps, nos industries auront à un champ fructueux d'importation et d'exportation. Mais, pour cela, il manque un ouvrage essentiel, qui est le chemin de fer transsaharien.

On en sommes-nous à ce sujet? En 1928, la jeune Académie des Sciences coloniales ouvrait un concours qui avait pour objet l'aménagement du Sahara. Le mémoire le plus remarquable fut celui de M. Gautier, qui devait avec soin le désert qu'il connaît à fond, ses zones d'eau et d'oasis séparées par une mer sablonneuse de cinq cents kilomètres, ses habitants, et la double pénétration, l'une partant du Sud oranais jusqu'à Figuig, l'autre de Biskra jusqu'à Touggourt, aussitôt révélatrice de riches gisements de calcaire, charbon, plomb, nitrate, mangrove, etc... L'essai était encourageant!

Le 7 juillet 1928, une loi créait un organisme pour étudier le projet d'un chemin de fer destiné à la jonction de nos trois Afriques. En novembre-décembre 1929, M. Maître-Devalon, un de nos plus savants ingénieurs, déposait un rapport général que M. E. Roume qualifie de modèle. Tous les faits du problème y sont envisagés. Le tracé part de l'Ouest algérien, par Oudjda, Bou-Afra, Colomb-Béchar; il atteint la rive des Palmiers, — piste émaillée d'oasis, — débouche dans la région désertique de Tanzezouf, — le pays de la soie, — la traverse et aboutit à la vallée du Niger. La longueur totale de la voie est de 2,410 kilomètres. Le coût total de la construction est évalué à trois milliards en chiffres ronds. La question de l'eau pour les locomotives est tranchée favorablement par l'usage des moteurs Diesel et la création de réservoirs mobiles. Les ouvriers d'art sont peu nombreux. Le main d'œuvre ne comporte que l'emploi de six mille travailleurs qu'on recrute très facilement en Algérie, au Maroc et au Soudan. Des wagons spéciaux pour voyageurs permettraient de payer aux vicinités du froid et du chaud. D'Alger à Sékou, le voyage coûterait 3,000 francs en première, 2,000 en seconde. Les recettes dépendraient de l'entretien du trafic. M. Maître-Devalon pense qu'un bout de sept ans, les charges d'exploitation seraient compensées, l'équilibre s'établirait au bout de vingt-huit ans; les bénéfices viendraient ensuite.

M. E. Roume, en terminant son exposé, fait observer qu'une des raisons pour lesquelles à Paris l'on préfère sur place est que le projet de transsaharien relève de cinq ou six ministères différents qu'il est bien malaisé de mettre d'accord.

Notre pays, qui n'a jamais manqué d'hommes au moment voulu, ne verra-t-il pas bientôt surgir le Lesseps ou le Lyansev qui prendra en mains ce grand œuvre pour le réaliser?

L'aviateur Bert Hinckler est rentré en Angleterre

Londres, 7 décembre. — L'aviateur américain Bert Hinckler, qui avait quitté l'aérodrome de Pau le 25 novembre, est arrivé à Bourget, à 9 h. 20. Hinckler est arrivé à l'aérodrome de Bourget, à 14 heures.

LE BANQUET DES AUVERGNATS DE PARIS



La Ligue des Auvergnats de Paris réunissait, dimanche soir, au Palais des Expositions, à la Porte de Versailles, ses membres à l'occasion de son grand banquet annuel.

VOICI M. PIERRE LAVAL ET S.E. LE CARDINAL VERDIER, AU MILIEU DES AUVERGNATS.

BILLET PARISIEN

Le bon droit de la France

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 7 DÉCEMBRE 1931.

Le Comité consultatif institué par le plan Young et chargé d'examiner la situation financière de l'Allemagne, a tenu ce matin, à Bâle, au siège de la Banque des Règlements internationaux, sa première séance. Il s'est produit à l'occasion de la désignation du Président du Comité un incident qui prouve que les États-Unis sont décidés à ne prendre aucun engagement quant à la liaison des réparations et des dettes de guerre. Le Président Hoover avait fait sur ce point, à M. Pierre Laval, une protestation de bonne volonté qui était certainement sincère. Mais si ne s'était pas engagé et ne pouvait le faire, étant donné les dispositions du Congrès et de l'opinion des États-Unis. D'ailleurs, le léger mouvement qui s'était produit à ce moment de l'autre côté de l'Atlantique en faveur d'une plus grande activité dans les affaires internationales, semblerait n'avoir eu que la durée d'un feu de paille.

M. Stewart, membre américain du Comité de Bâle, directeur de la Pommeroy Limited Corporation, refusa, malgré les prières répétées de ses collègues, d'assumer la présidence du Comité. On comprit aussitôt que les États-Unis ne souhaitent pas s'engager dans des négociations dont la réunion du Comité de Bâle marque le commencement.

On peut se demander dans ces conditions si les travaux des experts constitueront une base suffisante pour les entretiens entre les Gouvernements, qui s'engageront par la suite. Le point de vue français, nettement affirmé par le Président du Conseil, exclut tout nouveau sacrifice de notre pays qui ne serait pas compensé par un sacrifice au moins équivalent de nos créanciers. Or, il est clair que les Américains ne semblent pas aborder ces nouvelles négociations avec le désir de leur compte de nos légitimes exigences.

La politique française en matière de réparations est en train de subir un nouvel assaut de la part de l'étranger. On ne saurait se dissimuler ce fait après les déclarations de M. Runciman à la Chambre des Communes et le ton d'une partie de la presse des États-Unis. On nous reproche de ne pas savoir faire la part du feu, notamment en donnant le pas aux dettes commerciales de l'Allemagne sur les dettes de réparations. Nous résisterons à cet assaut, de même que nous résisterons à la pression plus sournoise qui s'exerce actuellement sur notre marché financier et qui tend à le désorganiser. Aux critiques de l'étranger et à la campagne des basins, qui doit être considérée en liaison avec elles, la France opposera la confiance qu'elle puise dans la justice de sa cause.

UN DÉLÉGUÉ D'HITLER A LONDRES

Hanovre, 7 décembre. — Le Comité directeur du parti populaire s'est réuni à Hanovre, sous la présidence du député M. Dingeldey, qui a constaté que les rangs du parti s'éclaircissaient toujours plus. M. Dingeldey a affirmé que c'est une grosse faute de n'avoir pas fait participer les « Nazis » au recensement de suite après les élections au Reichstag du 14 septembre 1930.

En ce qui concerne la politique extérieure, M. Dingeldey est d'avis que les négociations ne peuvent avoir de valeur que si ceux qui incombent aujourd'hui les masses à l'assaut de l'État, y prennent part d'une façon responsable.

Il faut souligner une motion qui fut adoptée ensuite par l'assemblée, sur la proposition du député Schneider.

Le parti populaire déclare qu'il faut employer à fond pour le paiement des intérêts et amortissement de la dette privée et régler cette question avant de négocier sur la question des tributs.

L'amortissement des dettes privées épuise la capacité de rendement de l'Allemagne, si bien que pour cette raison il ne peut plus être question de payer plus longtemps des tributs.

D'autre part, le parti d'État de la province prussienne de Hesse-Nassau a pris, sous la présidence de l'ancien ministre des Finances du Reich, M. Reihelnd, une résolution condamnant les réparations et conjurant le gouvernement de ne pas assumer de dettes au titre des réparations.

Le parti d'État demande ensuite au gouvernement de Belgique de s'abstenir de tout soutien à la radicalisme politique.

Les momies royales d'Égypte auraient été faussement identifiées

Le Caire, 7 décembre. — Les études des archéologues officiels préalablement au transfert des momies des pharaons égyptiens d'un musée du Caire où elles furent découvertes dans un panthéon spécialement construit à cet effet, ont permis de découvrir une erreur dans le classement des momies royales qui a dû être la cause d'innombrables inexactitudes dans l'histoire ancienne de l'Égypte.

On s'est aperçu, en effet, aujourd'hui, que l'on avait classé à tort une momie comme étant celle du pharaon Akhenaton, connu sous le nom de « Roi hérétique », parce que, le premier dans la XVIII^e dynastie égyptienne, il avait abandonné le culte national du Soleil.

Le cercueil, qui contient fort probablement le corps de son successeur, est recouvert de hiéroglyphes, dont le sens avait été établi, croyait-on, à la lueur des faits historiques connus sur le règne du Roi hérétique.

Cette traduction semble devoir être une suite d'erreurs complètes et la découverte créera sans doute une véritable sensation dans le monde savant, car si elle est suivie d'autres nouvelles de ce genre, les théories des égyptologues et, en particulier, les travaux de Champollion, seront probablement à reviser du tout au tout.

LE NOUVEAU BEFFROI DE LILLE



Le beffroi du nouvel Hôtel de Ville de Lille qui s'élève à 102 mètres au-dessus de l'agglomération et dont le campanile abritera un phare d'une portée de 30 kilomètres.

Goulette et Salel sont rentrés au Bourget

Le Bourget, 7 décembre. — Les aviateurs Goulette et Salel sont arrivés à l'aérodrome du Bourget à 15 h. 30, réalisant leur voyage de retour de Madagascar en 15 jours, 9 heures 45 minutes.

On se rappelle que les deux navigateurs aériens avaient couvert le parcours aller en 107 heures 30 minutes, ce qui donne pour le parcours total de 22,800 kilomètres, le temps record de 217 heures 15 minutes.

Salel et Goulette viennent de démontrer de façon absolue les possibilités d'une liaison aérienne utilisant normalement la France à sa grande île de l'Océan Indien.

La livre baisse encore

Londres, 7 décembre. — Le Stock-Exchange est faible et la livre accentue son mouvement de recul.

On cote le change sur Paris 83 et sur New-York 3.26.

La tenue du sterling, qui reflète les soucis qu'ont les financiers tant au point de vue technique qu'au point de vue politique, est, on ne l'ignore pas, influencée par les retraits qu'ont opérés ou qui pourraient opérer les banques centrales du continent.

Un nouveau croiseur italien



Un nouveau croiseur italien, le « Pola », vient d'être lancé à Livourne, en présence du duc d'Aoste et de la duchesse Piémont, sœur du croiseur.

A propos de l'entrée du pain belge en France

Ainsi que nous l'avons dit, les boulangers de quelques communes-frontières telles Tourcoing, Watrelos, Halluin ont décidé de fermer leurs magasins, demain mercredi. Ils invitent leurs clients à acheter mardi du pain pour deux jours.

En outre tous les boulangers du département sont invités à manifester leur esprit de solidarité en assistant à la réunion qui aura lieu le même jour à 16 h. 30, en la Salle des Ambassadeurs à Lille.

On sait que, ce faisant, les boulangers veulent protester contre la liberté d'introduction, sous certaines conditions, du pain belge dans les villes et communes limitrophes de la frontière.

L'exonération des droits sur le pain destiné à l'approvisionnement des « riverains » de la frontière, résulte, non pas d'une disposition légale explicite, mais d'un tout petit alinéa inséré dans le tarif douanier du 11 janvier 1892. Cet alinéa spécifie que sera frappé de droits le pain importé par les petites quantités importées par les riverains pour leur consommation journalière.

Ces quelques lignes, on le voit, ne spécifient pas la zone frontière ennobliant les bénéficiaires ni la quantité de pain que les intéressés peuvent introduire en France.

Mais, postérieurement à la décision de 1892, l'Administration des douanes a pris sur elle de réglementer ces introductions.

Elle a tout d'abord décidé que les riverains seuls avaient droit au pain étranger, c'est-à-dire les personnes domiciliées à l'extrême-frontière.

Puis, l'Administration fixa à un kilo par tête et par jour la quantité de pain susceptible d'être introduite et exclut, en principe, les personnes absentes du bénéfice de cette mesure de faveur.

Plus tard en raison d'abus constatés, elle prescrivit de couper en quatre les pains qui passaient la frontière. La vente devenait impossible, et les possibilités d'introduction de marchandises de contrebande se trouvaient éliminées. Nous n'apprenons rien de sensationnel à nos lecteurs en disant que parfois des pains évadés dissimulaient du café en grain, du poivre, du tabac, etc...

UN MENAGE DÉSUNI

Le mari, M. Emile Coquel, né le 13 mai 1903 à Tourcoing, exerçait en dernier lieu la profession de journaliste à l'usine Léonard-Vainier, rue Verte. Il avait épousé à Neuville-en-Ferrain le 9 janvier 1926, Maria-Marie Coquel, née à Comblès-Belgia, en 1905, et qui travaillait comme soigneuse depuis deux mois, à la filature Jonglez, rue de la Blanche-Porte, 47.

De leur union, naissait le 13 août 1929 une petite fille Simone, actuellement en nourrice chez sa grand-mère qui demeure à Neuville-en-Ferrain près du bureau des douanes du Risquons-Tout.

M. et M^{me} Coquel habitent depuis deux ans dans le quartier de la Marollière, une petite maison sise 7, rue des Frères-Montgolfier. Le ménage était loin d'être uni. La venue d'un bébé avait pourtant réconcilié les époux; mais M. Coquel avait eu la face défigurée par suite d'une piqûre de charbon, et il soupçonnait sa femme de ne plus l'aimer autant qu'aux débuts de son mariage. D'autre part, M. Coquel supportait difficilement sa belle-mère avec qui il avait aussi des discussions.

Déjà, M. et M^{me} Coquel s'étaient séparés. Samedi dernier, après une nouvelle discussion, M^{me} Coquel quitta de nouveau son domicile et se rendait chez sa mère.

Dimanche soir, M. Coquel la retrouva chez cette dernière et lui demanda de retourner avec lui. Elle refusa et son mari répondit: — Je te laisse jusqu'à demain pour réfléchir.

On ne pensait pas que la fin de ce court délai serait marquée par une semblable tragédie.

A L'USINE JONGLEZ

Lundi matin, M^{me} Coquel vint travailler à l'usine Jonglez rue de la Blanche-Porte.

Vers 9 h., M. Ernest Dhuyvetère, brigadier de police en retraite, et concubine de l'usine, voraient arriver un homme qui lui demandait d'appeler M. Coquel pour qu'il puisse lui parler. Il voulait même pénétrer dans l'usine. M^{me} Coquel, avertie, ne voulut pas se dérouter.

M. Coquel erra alors jusque midi dans la rue de la Blanche-Porte. Il stationnait longuement à l'entrée des magasins, semblant attendre quelqu'un. A midi moins dix il faisait les cent pas devant l'usine.

DEUX COUPS DE REVOLVER

A midi, le personnel employé à l'usine quitta le travail. Mme Coquel, en sortant, était entourée de deux autres ouvrières, Mme veuve Dupuy, demeurant 6, rue du Gaz, à Roubaix, et Mme Jeanne Sortys, sa sœur, habitant rue de la Latte, à Roubaix. Bras-dessus, bras-dessous, les trois ouvrières tournaient à gauche en franchissant le seuil et se dirigèrent, en devisant gaiement, vers le Café du Jean-Bart, tenu par M. Viane, à l'angle de la rue de la Blanche-Porte et de la rue de Dunkerque.

Il est à noter que Mme Coquel avait fait part, le matin, à ses deux amies, des craintes que lui faisait éprouver son mari. Mais elle ne croyait pas que celui-ci pût aller jusqu'à attenter à sa vie.

A une vingtaine de mètres de l'usine, les trois ouvrières furent aperçues par M. Coquel, qui surgit derrière elles. Il prit sa femme par l'épaule, lui fit faire demi-tour et lui dit: — As-tu réfléchi à ce que je t'ai demandé?

Elle répondit: — Non, c'est inutile!

L'altercation ne dura que quelques secondes. Coquel sortit un revolver de sa poche, visa sa femme à la tête et tira. Atteinte au sommet droit du crâne, Mme Coquel s'affaissa sur la chaussée.

La détonation provoqua une courte panique.

P'un bond, Coquel sauta sur le fronton de la rue de l'usine et, d'un coup, dirigea son arme contre lui. D'une seule balle qui l'atteignit dans la région temporale droite, il s'était suicidé.

A Tourcoing, un ouvrier blessé gravement sa femme d'un coup de revolver puis se tire une balle dans la tête



M. ERNEST DHUYVETÈRE, CONCIERGE DE L'USINE JONGLEZ INDICANT L'ENDROIT PRÉCIS OÙ S'EST DÉROULÉ LE DRAME (Ph. J. de R.).

(Au premier plan, sur le sol, on remarque les traces de sang.)

Un drame rapide a mis en émoi le populaire quartier de la Blanche-Porte à Tourcoing. A l'heure de la sortie des usines, tandis que chacun se hâte pour le repas de midi, un ouvrier a tiré sur sa femme un coup de revolver, la blessant gravement. Puis, retournant son arme contre lui-même, il s'est suicidé d'une balle dans la tempe.

La soudaineté de ce drame et son tragique dénouement ne permirent à personne d'intervenir.

LES ÉPOUX, LE JOUR DE LEUR MARIAGE

Il fut aussitôt couvert de larges flaque de sang, tandis qu'aux alentours un rassemblement grossissait sans cesse.

On transporta Mme Coquel dans une salle attenante au café de M. Viane. M. Dhuyvetère, de l'usine Jonglez, informa le poste central de police et appela un médecin.

M. le docteur Dujardin vint examiner Mme Coquel et, vu la gravité de son état, la fit conduire par l'autoambulance à l'Hôpital-Civil, rue Nationale. M. le docteur Desbarf, médecin-chef de l'hôpital, pratiqua l'opération du trépan, mais on garda peu d'espoir de la sauver.

Dans la soirée, l'état de la victime était toujours aussi inquiétant, Mme Coquel étant dans le coma.

Quant au meurtrier, la mort avait

fait son œuvre. Son corps a été déposé à la morgue de l'Hôpital-Civil. Il tenait encore à la main son revolver, un revolver à barillet de 6 m/m. chargé de six balles.

LA VICTIME NE PEUT ÊTRE INTERROGÉE

Sitôt le drame, M. Guibert, secrétaire du commissariat de police du 4^e arrondissement, qui regardait son domicile, fut sur les lieux, où arrivèrent ensuite M. Maréchal, commissaire du 4^e arrondissement, et M. Lenfant, commissaire central.

Mme Coquel, en raison de son état, n'a pu être interrogée. Par ailleurs, le suicide du meurtrier était l'action de la justice. Le Parquet de Lille a été informé, mais ne descendra pas rue de la Blanche-Porte.

Ajoutons que Coquel était chômeur depuis deux mois.

LA BICYCLETTE DU MEURTRIER EST RETROUVÉE

Lundi après-midi, M. Henri Dalla, inspecteur de la Sûreté, remarqua, appuyée sur un mur, en face du bureau de l'usine Jonglez, une bicyclette qui semblait abandonnée. Cette machine portait une plaque au nom de Coquel, qui s'en était servi pour se rendre rue de la Blanche-Porte, lundi matin.

Le vélo a été déposé au service de la Sûreté.

Le Comité de Bâle a commencé ses travaux

Bâle, 7 décembre. — Le Comité consultatif des experts, désigné à la demande de l'Allemagne pour examiner la capacité de paiement de ce pays au point de vue des réparations, a tenu sa première séance ce matin au siège de la Banque des Règlements internationaux.

M. Charles Rist occupait le siège de la France, assisté de M. Robert Lacomme, directeur du service des études de la Banque de France, et de M. Leconte, son collaborateur.

La séance avait été fixée à 10 heures, mais elle ne put s'ouvrir qu'à midi 15, au motif de l'absence de M. Rist, qui s'en était servi pour se rendre rue de la Blanche-Porte, lundi matin.

Ce refus a été interprété comme une intention ferme des Américains de ne pas s'engager dans des négociations de ce genre de conversations officieuses possibles pour la désignation du président du Comité, M. Stewart, directeur de la Pommeroy Limited Corporation, a ayant refusé d'être candidat.

Ce refus a été interprété comme une intention ferme des Américains de ne pas s'engager dans des négociations de ce genre de conversations officieuses possibles pour la désignation du président du Comité, M. Stewart, directeur de la Pommeroy Limited Corporation, a ayant refusé d'être candidat.

Ce refus a été interprété comme une intention ferme des Américains de ne pas s'engager dans des négociations de ce genre de conversations officieuses possibles pour la désignation du président du Comité, M. Stewart, directeur de la Pommeroy Limited Corporation, a ayant refusé d'être candidat.